

## Assemblée municipale

**Mercredi 3 juin 2026 à 20h à l'école, Salle du Conseil municipal au rez-de-chaussée**

### **Ordre du jour :**

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2025
2. Information du Conseil municipal sur le projet de fusion des communes de Romont et Sauge
3. Décision de principe en vue de l'étude de fusion des communes de Romont et Sauge
4. Informations diverses du Conseil municipal
5. Divers et imprévus

Les comptes 2025 sont déposés au secrétariat municipal, 30 jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune ([www.romont-jb.ch](http://www.romont-jb.ch)).

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois. Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

*Le Conseil municipal*